



Académie de Volleyball
Genève

INFORMATION no 4 - 20/21

Genève le, 24 septembre 2020

Chères académiciennes, chers académiciens,
Chers parents,

Début septembre, il a enfin été possible de terminer le processus de sélection du groupe SECI – CO. Les 3 groupes de l'AVGe sont maintenant définis pour la saison 2020-2021 :

- a) SECI – CO : 13 filles et 8 garçons (voir ci-dessous).
- b) SECI – CO – GER : 9 filles et 5 garçons (voir bulletin d'informations no 1).
- c) SECII – PO : 24 filles et 11 garçons (voir bulletin d'informations no 1).

Finalement, c'est donc un total de 70 jeunes qui participeront aux entraînements de la saison 2020-2021 dans les différents groupes de l'AVGe.

Vous trouverez également ci-dessous différentes informations qui vous concernent, je vous prie donc de bien vouloir en prendre connaissance.

1. Composition du groupe SECI – CO 2020-2021 :

Filles

1.	BALTA Ivana	2006	2.	BIERMANN Sally	2006
3.	FAVALE Elisa	2007	4.	FELIX Lucie	2006
5.	INGROSSO Noélie	2008	6.	JUNG Daphné	2006
7.	LEHMANN Clémentine	2007	8.	MATUL Magda	2006
9.	NOWAK Natalia	2006	10.	PIPIA Shayna	2006
11.	POCOCK Chloé	2007	12.	SELMANI Elona	2007
13.	TELEPOVA Polina	2006			

Garçons :

1.	AURILIA Giuseppe	2005	2.	BENZ Efran	2006
3.	GRANDJEAN Nohan	2007	4.	KURIK Joosep	2007
5.	PLEWINSKI Gabriel	2006	6.	SMITH Ezekiel	2006
7.	TESI Leonardo	2006	8.	VERDE Tommaso	2006

2. Organisation des entraînements des groupes SECI – CO et SECI – CO – GER :

Des modifications concernant ces 2 groupes a été mise en place par les entraîneurs (changement de lieu), elle ne concerne que la séance du mercredi et est déjà entrée en vigueur.

Les modifications sont les suivantes :

- a) Groupe SECI – CO (mercredi) :
Les garçons s'entraîneront au Centre sportif du Bois-des-Frères de 14h00 à 16h00 avec les garçons du groupe SECI – CO – GER (1 salle à disposition).

- b) Groupe SECI – CO – GER (mercredi uniquement) :
Les filles s'entraîneront à Henry-Dunant de 14h00 à 16h00 avec les filles du groupe SECI – CO (2 salles à disposition).
Par conséquent, les repas du mercredi pour les académiciens du groupe SECI – CO – GER sont annulés.

3. Frais de participation :

Les frais de participation 2020-2021 des académiciens sont à verser sur le compte :

CCP 12-695085-2 (IBAN CH53 0900 0000 1269 5085 2)

Veuillez mentionner le nom et le prénom de l'académicien(-enne).

Pour 2020-2021, les montants sont les suivants :

- **Académicien SECI : CHF 250.-**
- **Académicien SECI – CO – GER : CHF 1'500.-**
- **Académicien SECII : CHF 1'000.-**

Pour toutes informations supplémentaires et questions relatives au paiement des frais de participation, je vous prie de bien vouloir prendre directement contact avec le trésorier de l'Académie :

Monsieur Philippe BERNARD : e-mail : pibe@avge.ch

4. Absences : **NOUVEAU !**

Pour **tous les académiciens**, quel que soit leur groupe :

Toutes les absences aux séances d'entraînement doivent être excusées par les responsables légaux (parents) auprès de Claudia LACIGA (076 560 25 75 / ccla@avge.ch).

5. Camp :

Le camp d'octobre aura lieu durant la semaine du 19 au 23 octobre selon les modalités ci-dessous :

- Académicien SECII : Du lundi 19 au mercredi 21 octobre, la participation des académiciens est obligatoire.
- Académicien SECI – CO – GER : jeudi 22 et vendredi 23 octobre, la participation des académiciens est obligatoire.
- Académicien SECI – CO : jeudi 22 et vendredi 23 octobre, la participation des académiciens est facultative. En cas de participation, un montant de CHF 50.- sera demandé afin de couvrir les frais. Les académiciens qui désirent participer au camp d'octobre sont priés de s'annoncer auprès de Kristjan KURIK (076 710 00 72 / krku@avge.ch) au plus vite.

Lieu : Henry-Dunant

Horaire : 09h30 - 16h30.

6. Groupe SECI – CO – GER : Soirée de présentation et d'information :

La réunion de présentation et d'information des parents du groupe SECI – CO – GER aura lieu le vendredi 2 octobre 2020 à 19h00.

Lieu : Salle de théorie du Centre sportif du Bois-des-Frères (étage supérieur).

Divers : La présence des académiciens est obligatoire.

En raison des précautions sanitaires :

Chaque académicien ne pourra être accompagné que par **un seul** parent.

Le port du masque est **obligatoire**.

Tout en restant à votre disposition en cas de nécessité, je vous adresse mes meilleures salutations.

Jean-Jacques von DÄNIKEN
Administrateur